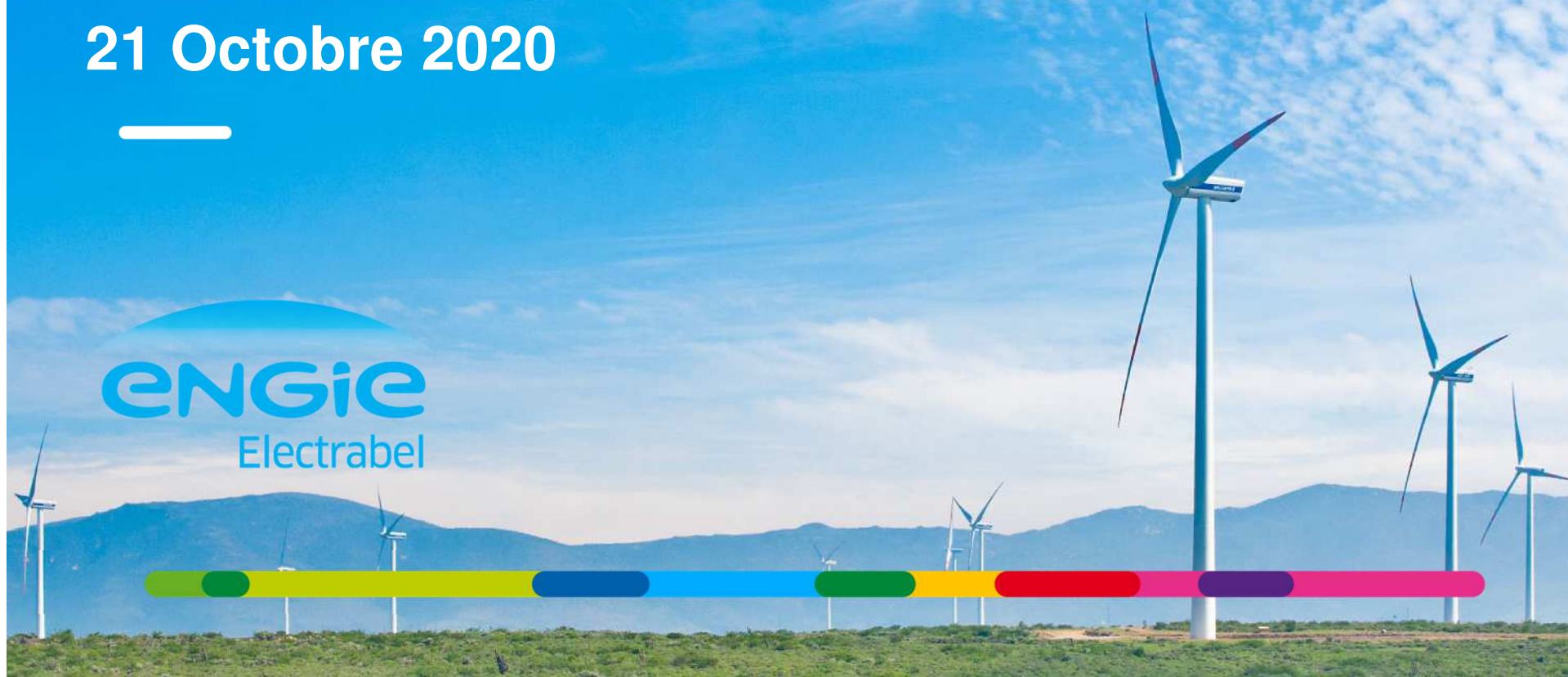

Projet éolien Pont-à-Celles

Réunion d'Information Préalable

21 Octobre 2020



Agenda



Mot de la Commune de Pont-à-Celles représentée par Monsieur le Bourgmestre, Pascal Tavier



Accueil & introduction – Pascal François, Modérateur

1. Présentation du projet – Stéphanie Masschelein, ENGIE
2. Etude d'incidences – Gilles Delfosse, Bureau d'études indépendant Sertius



3. Questions / Réponses
Stéphanie Masschelein, ENGIE
Gilles Delfosse, Sertius

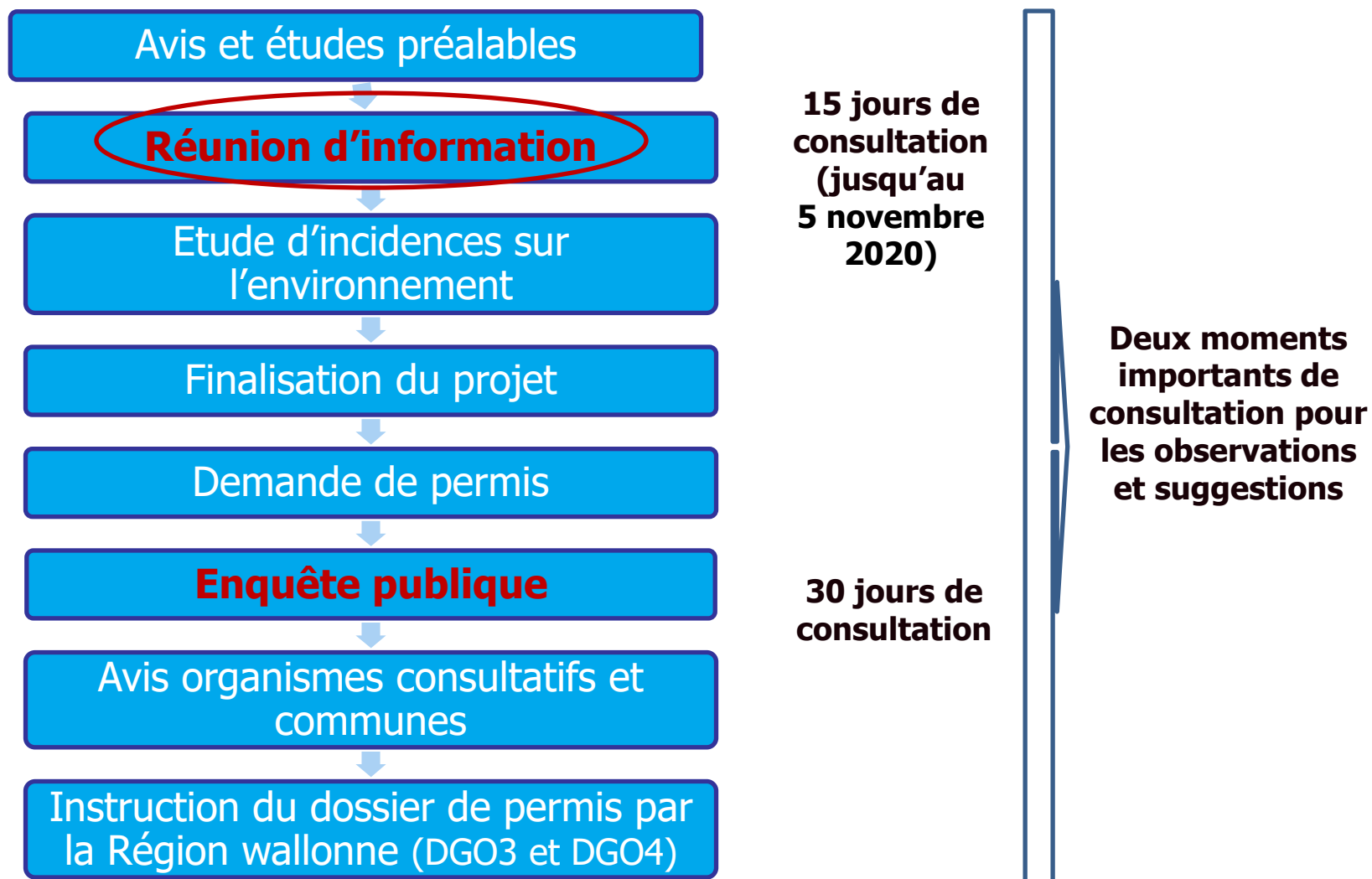
Objectif



Cette réunion a pour objet :

1. de permettre au **demandeur de présenter son projet** ;
2. de permettre au **public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions** concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des **points particuliers** qui pourraient être abordés dans l'**étude d'incidences** ;
4. de présenter des **alternatives techniques** pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

La procédure légale d'un projet éolien



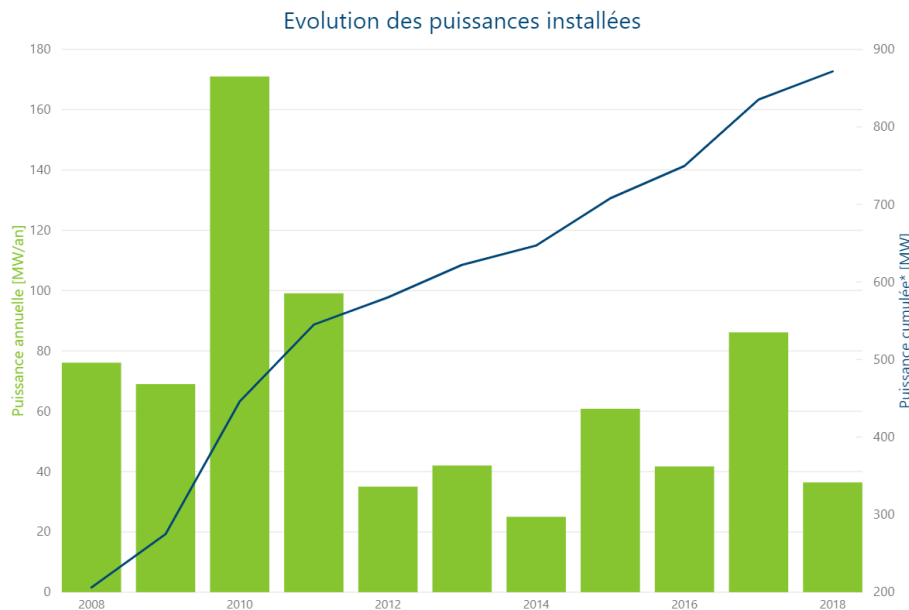
01

Contexte éolien en Wallonie



Introduction : Contexte éolien en Wallonie

Des objectifs contraignants (2030)



Actuellement
près de 400
éoliennes
(872 MW)
installées en
Wallonie

Les **objectifs pour la Wallonie** dans l'éolien pour 2030

1. 4600 GWh/an, soit environ 1.200.000 ménages
2. Equivalent à **350 éoliennes supplémentaires**
3. Dans un cadre réglementaire bien défini (Cdr, CoDT,...)
4. Déclaration gouvernementale très volontariste



Contexte éolien en Wallonie

Une implantation le long de l'autoroute A54

✓ Volonté claire de favoriser les zones :

- le long des infrastructures autoroutières
- le long des infrastructures ferroviaires
- dans les zoning industriels



✓ Evolution de la législation avec l'entrée en vigueur du **nouveau CODT** depuis **juin 2017** qui permet l'implantation d'éoliennes **sans modification du plan de secteur** (CoDT : *Art. D.II.28*)



Comment?

Une approche sérieuse et ancrée dans le territoire

- ✓ Une **expertise reconnue dans la production d'électricité renouvelable**:
 - 1^{er} producteur vert du pays (842MW dont 541MW dans l'éolien)
 - Opérateur éolien en Belgique depuis 2001
 - 52 parcs éoliens opérationnels et 5 en cours de construction
- ✓ ENGIE Electrabel entend rester un **partenaire de référence** dans la réalisation de **projets durables et respectueux de leur environnement**



Source: L'Avenir.net



Comment?

Une approche sérieuse et ancrée dans le territoire

✓ Développement de partenariats :

- Avec des sociétés industrielles actives en Belgique



- Avec les intercommunales de la Région Wallonne (PPP)



- Avec les riverains de manière adaptée au contexte local

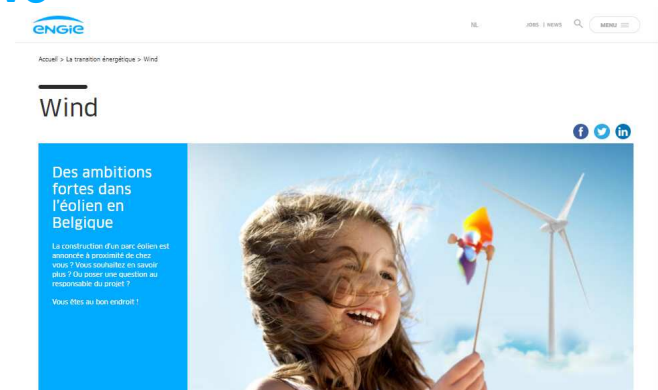


Comment?

Transparence avec les Riverains

Objectif d'assurer une bonne intégration du projet auprès des riverains avec une **communication transparente et pro-active**

- Participation active aux **réunions d'informations**
- Un **blog éolien** mis à jour de manière régulière
- Séance d'**information** sur la **participation citoyenne**





Crowdfunding éolien d'ENGIE Electrabel: objectif atteint, plus d'1 million d'euros souscrits

Le 9 octobre dernier, ENGIE Electrabel lançait son nouveau système de crowdfunding donnant la possibilité aux citoyens d'investir dans l'éolien. Cette opération est un véritable succès : l'objectif du million d'euros a été atteint en moins d'1 mois.

Pour rappel, ENGIE Electrabel, le premier producteur de **Actualités** éolien en Belgique, a lancé ce modèle de participation citoyenne pour tous les projets éoliens d'ENGIE Electrabel en Belgique. Les souscriptions se clôturent rapidement.



02/05/2019
Soignies - Inauguration des 2 éoliennes de Soignies

Ce jeudi, le Collège communal inaugure le parc construit récemment sur le territoire de Soignies. Les plus intrépides, dont l'adame le Bourgmestre, Fabienne Willems, ont fait une ascension à 75 mètres de haut, afin d'avoir une vue sur l'ensemble de la Ville et des villages environnants. C'était également une bonne occasion de rappeler les objectifs de la Ville et d'ENGIE pour assurer une transition vers un monde plus durable.

30/04/2019
Greensky - E40 Orp-Jauche - Hélicine - Lincent - Hannut - Réunion information - 07/05/2019

Greensky - E40 Orp-Jauche - Hélicine - Lincent - Hannut - Réunion information - 07/05/2019
Greensky - E40 Orp-Jauche - Hélicine - Lincent - Hannut - Réunion information - 07/05/2019
Greensky - E40 Orp-Jauche - Hélicine - Lincent - Hannut - Réunion information - 07/05/2019
Plus d'informations.

05/04/2019
Ecaussines - Infession 'Electrabel CoGreen'

Retour sur les bancs d'école pour la soirée d'information 'Electrabel CoGreen' qui a eu lieu hier soir à l'Ecole Communale Mixte du Sud. Les Ecaussinois étaient au rendez-vous : plus de 80 personnes étaient présentes pour recevoir les informations au sujet de la participation citoyenne dans notre parc éolien d'Ecaussines. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 14 avril 10h et le resteront jusqu'au 30 avril 18h. La présentation diffusée hier soir peut être consultée ici.

02

Zoom sur le projet éolien de Pont-à-Celles

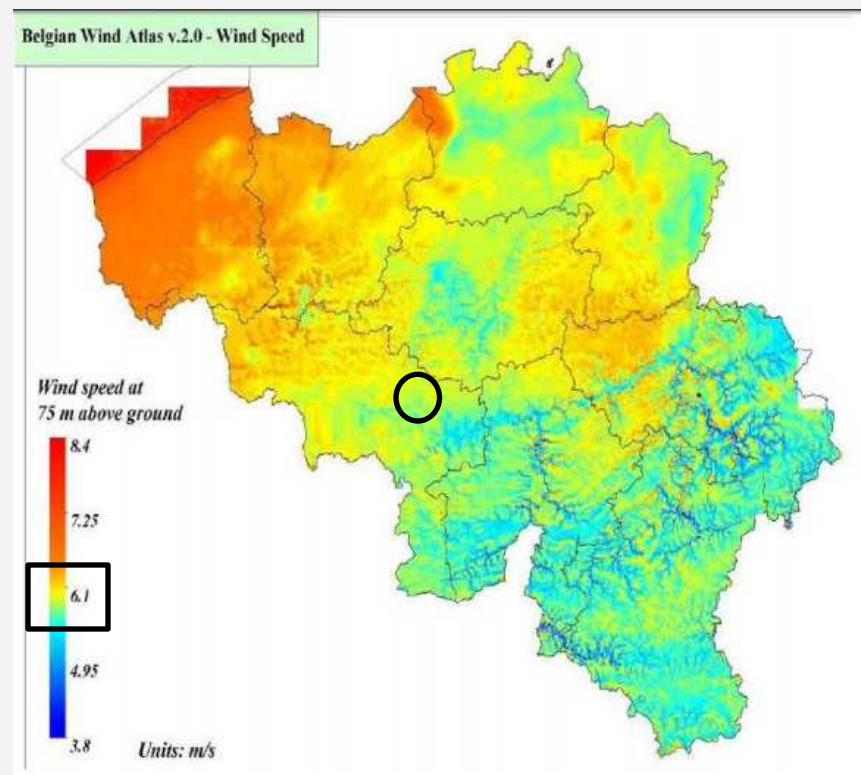
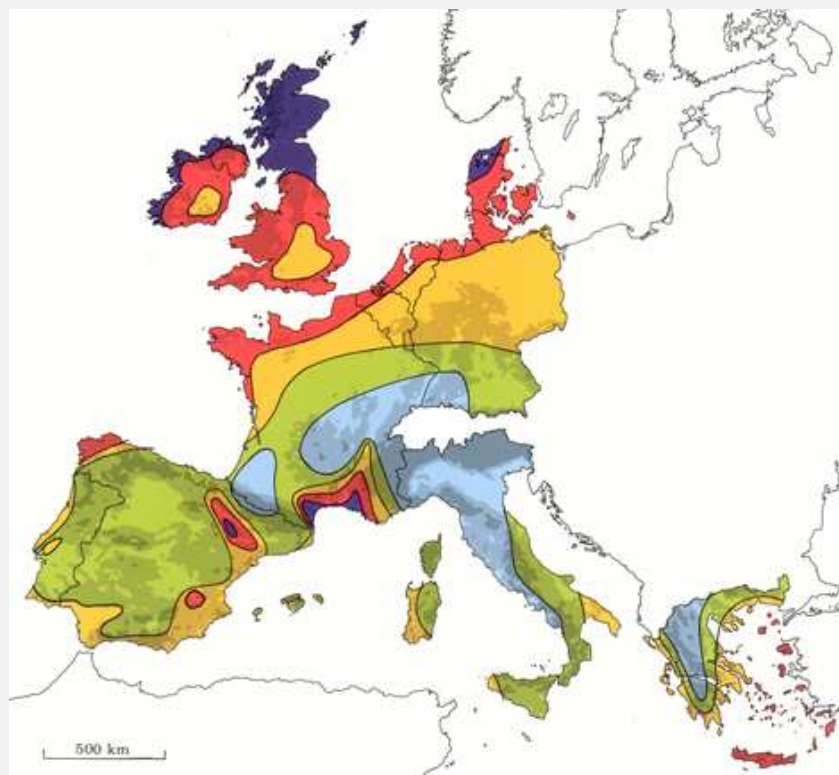


Pourquoi – Où – Comment?



Un potentiel venteux important en Belgique

Une bonne vitesse de vent à Pont-à-Celles



Screening du site

Parc existant et extension en développement de Eneco

Notre zone de projet

Projet en développement de Clef (Rêves-Liberchies)

Parc existant de Wagnelée - Marbais



Parc en construction R3/E42

Projet Ventis – Engie au Conseil d'Etat



Screening du site



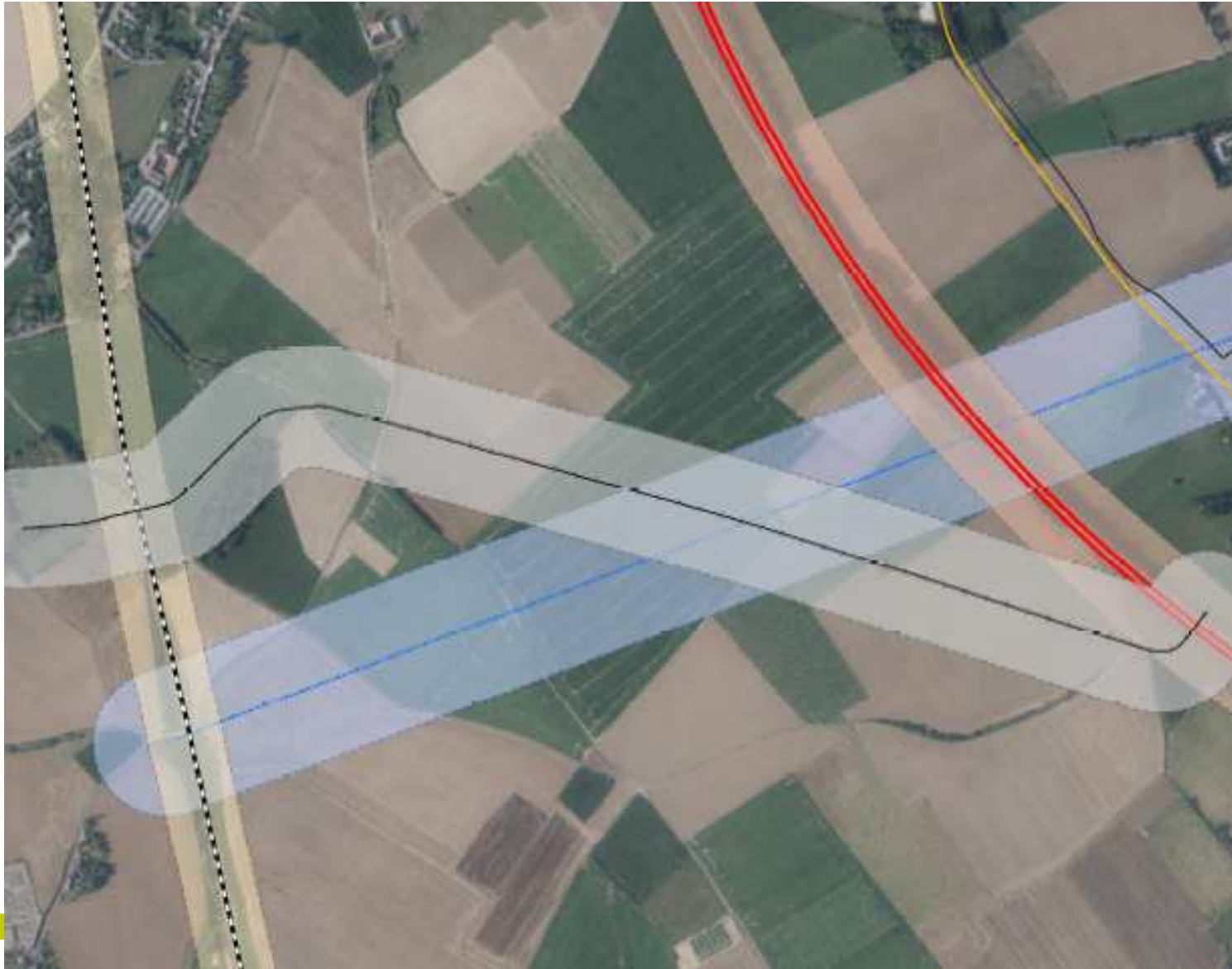
Restrictions Habitat



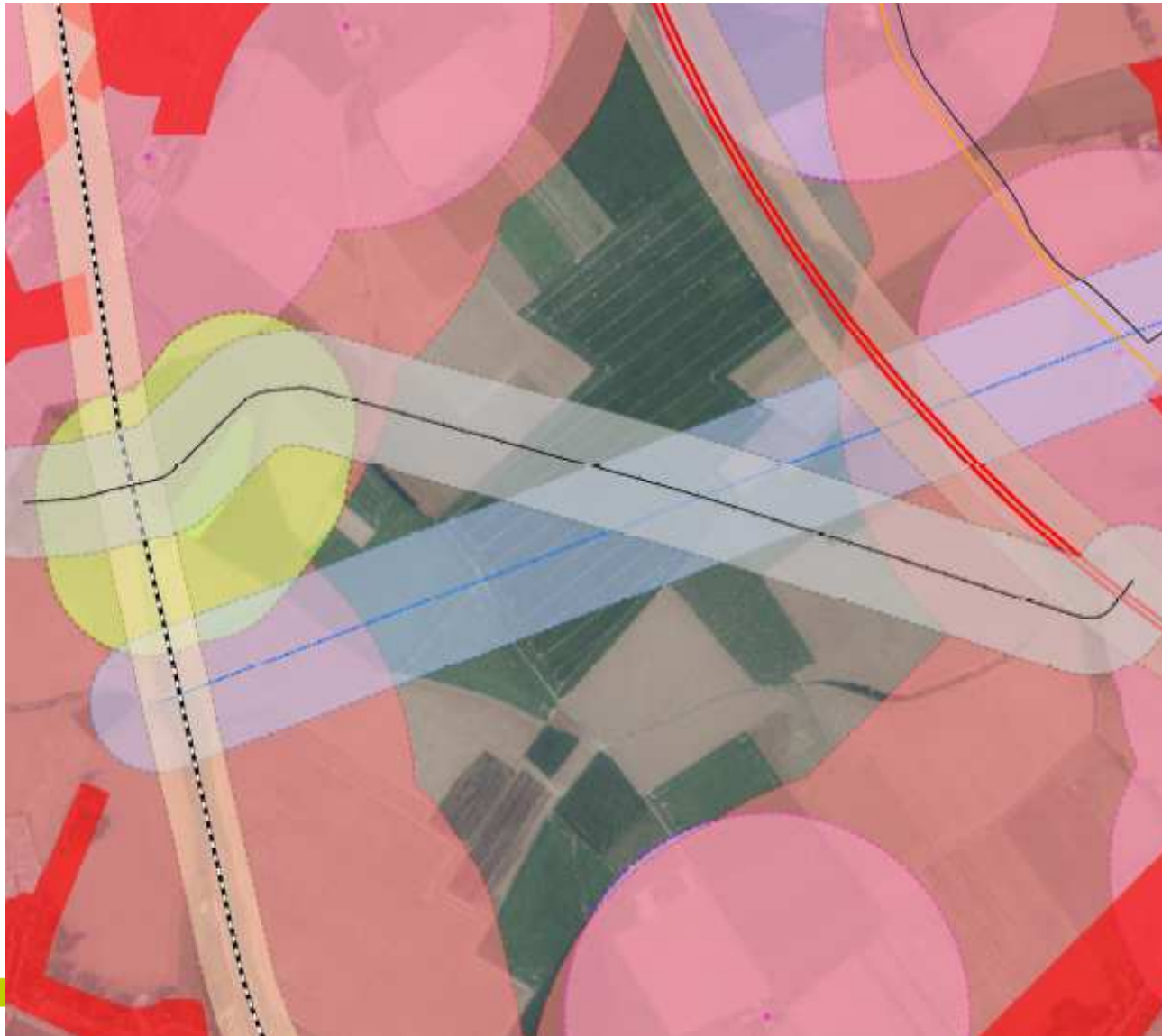
Restrictions Nature



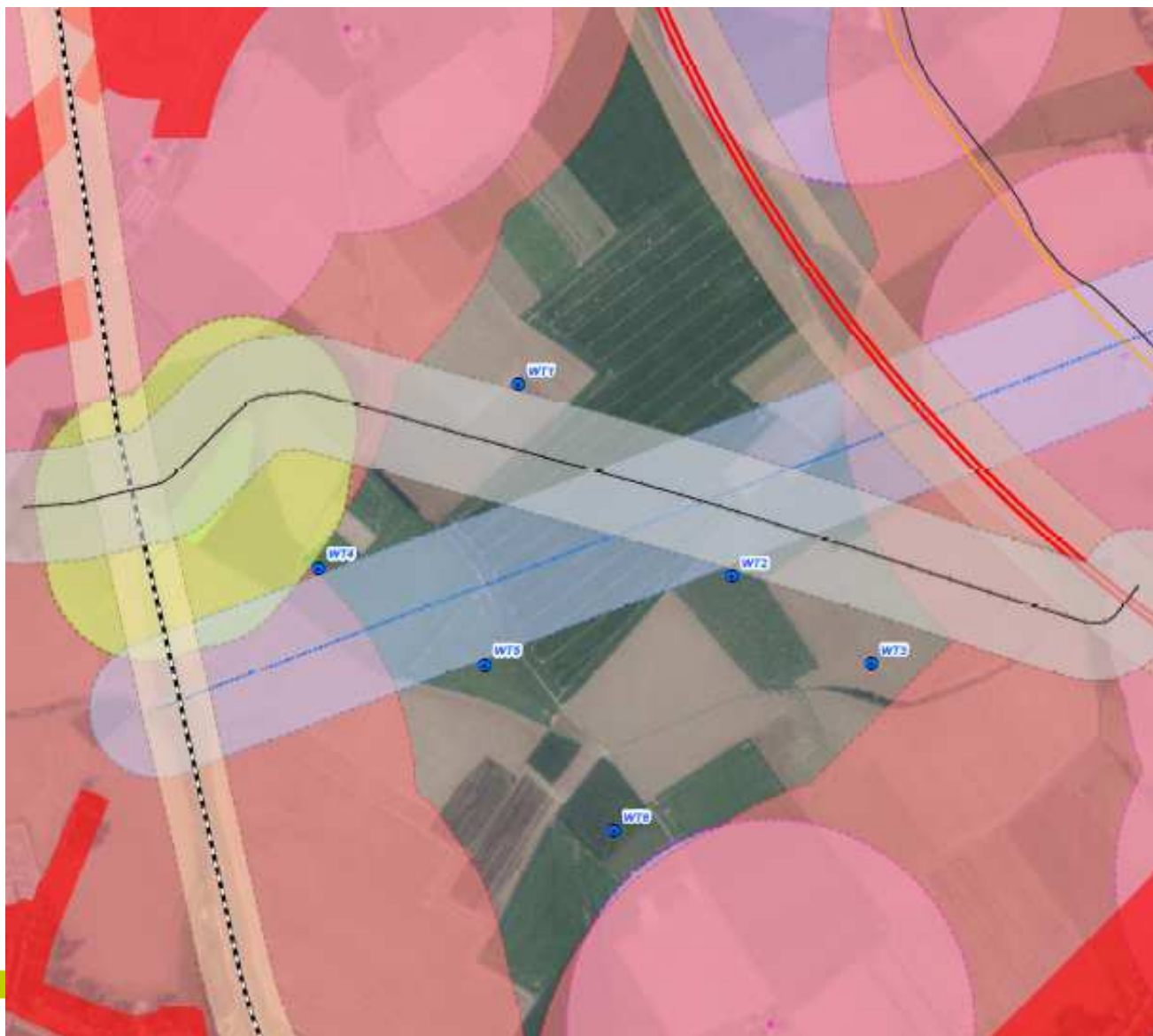
Restrictions Infrastructures



Restrictions globales



Notre avant – projet



Avant-Projet

- ✓ **6 éoliennes** en zone agricole
- ✓ Hauteur des éoliennes : **maximum 150m** pale levée
- ✓ **Puissance maximale de 4,5 MW / éolienne**
- ✓ Distance aux habitations
 - ✓ **Minimum de 4x la hauteur de l'éolienne** aux **zones d'habitat**
 - ✓ **Minimum 400m** des **habitations isolées**
- ✓ Raccordement électrique au réseau



Consommation
de 15.500
ménages



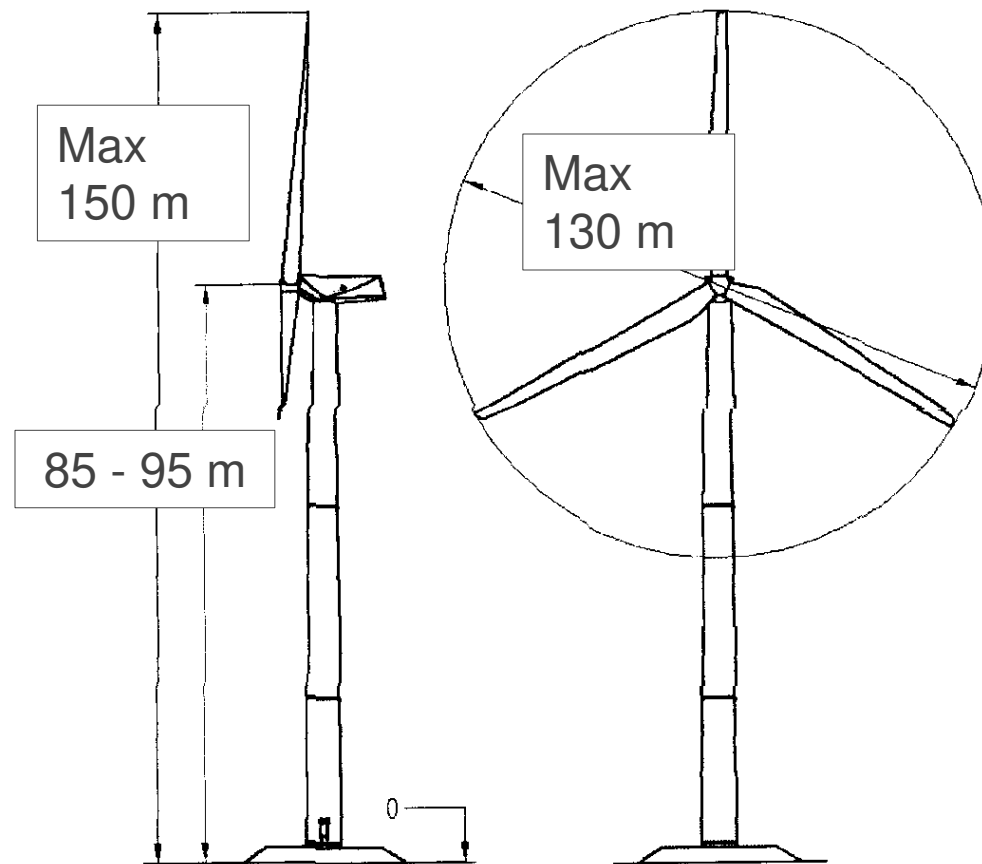
Production de
~45.000 MWh



Emissions évitées
de 18.000 tonnes
CO₂/an (ou 9000
voitures diesel)

Type d'éolienne – dimensions maximales

Capacité de production maximale 4,5 MW



03

Conclusion



Conclusion

Pont-à-Celles : exemple dans la transition énergétique

La construction d'un parc éolien est un **projet positif pour la commune** :

- Participation de la commune aux **objectifs climatiques mondiaux**
- Approche **participative** (partenariat public/privé via W4W et participation citoyenne)
- Possibilité pour la commune de lever une **taxe communale** annuelle pour chaque éolienne installée sur son territoire ou de bénéficier de fonds pour des **projets environnementaux au niveau local**
- Projet en **zone favorable** sans dérogation au plan de secteur



—

Questions ?

—



Consultation publique

Réunion d'Information Préalable

La présentation de ce soir sera disponible à partir de demain sur notre page internet à l'adresse suivante : <https://corporate.engie.be/fr/energy/eolien/pont-à-celles>

Chacun est invité à adresser ses **observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques** pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, par écrit ou par email au

- Collège Communal de Pont-à-Celles
Place communale n° 22 à 6230 Pont-à-Celles
environnement@pontacelles.be
- Copie à ENGIE Electrabel Renewable Belux, à l'attention de Stéphanie Masschelein
Boulevard Simon Bolívar 34 à 1000 Bruxelles
stephanie.masschelein@engie.com

et ce dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion, soit **jusqu'au 5 novembre 2020 inclus**, en y indiquant ses nom et adresse.

Etude d'Incidences sur l'Environnement

Projet de parc éolien à Pont-à-Celles

Réunion d'information préalable du public
21/10/2020

Gilles Delfosse

sertius

www.sertius.be



LE BUREAU D'ÉTUDES SERTIUS

Expertise dans plusieurs domaines



Environnement
(EIE, ISO, etc.)



Sol
(Investigation et assainissement)



Sécurité
(SEVESO, risques, etc.)



Juridique
(conseils, recours, etc.)

- ✓ **Actif dans les 3 régions de Belgique**
- ✓ **Agréé EIE et Sol en Région wallonne**

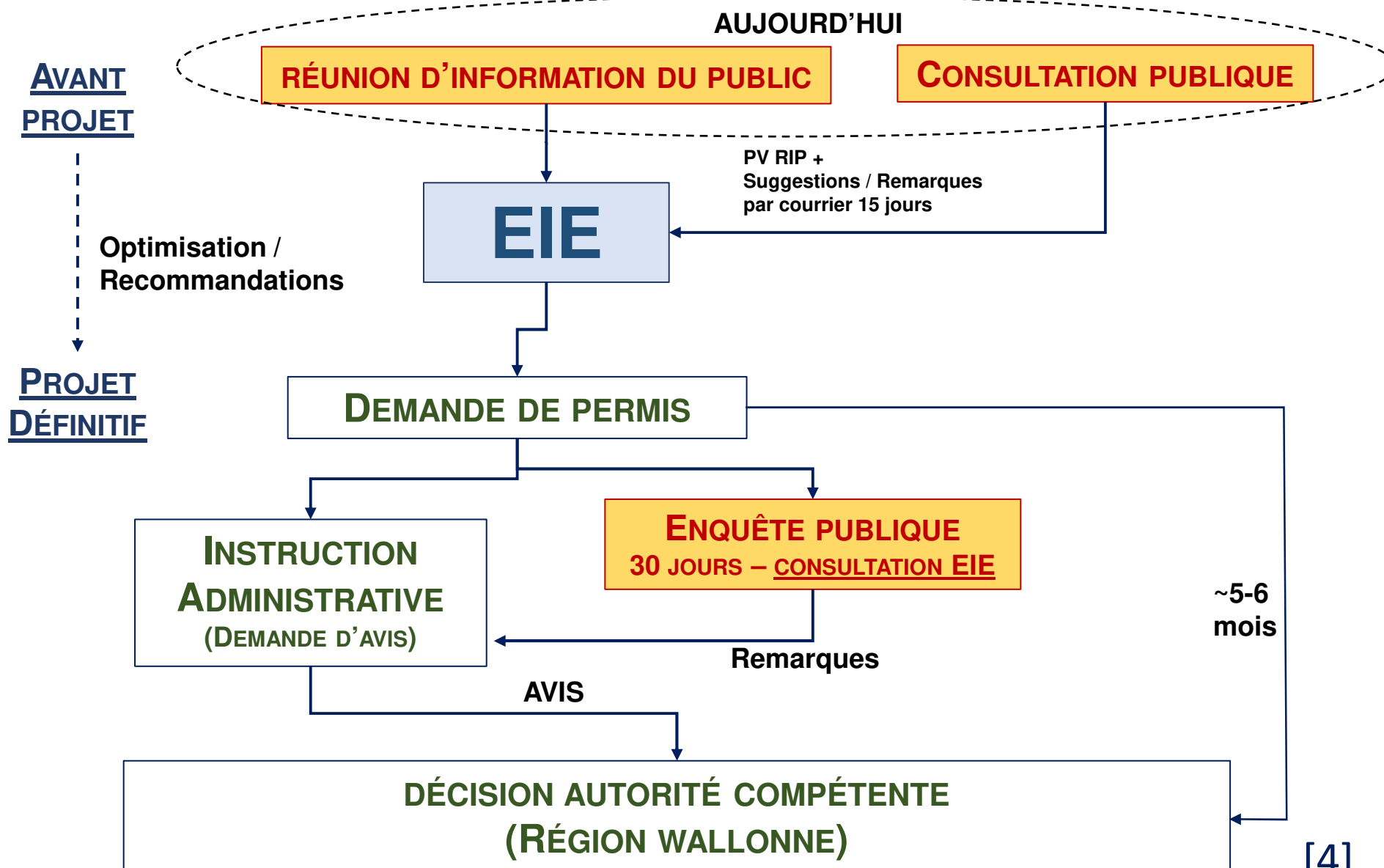
QU'EST-CE QU'UNE EIE?

- = Rapport d'expert indépendant joint à une demande de permis
- = Identifie, décrit et évalue les incidences sur l'environnement :
 - Effets directs / indirects
 - A court / moyen / long terme
 - Lors de la construction / exploitation / démantèlement
- = Evalue les alternatives possibles
- = Formule des recommandations à l'attention du Demandeur et de l'Autorité
- = Apporte des réponses aux demandes /remarques / suggestions du public
- = Outil d'évaluation, d'orientation, d'information et d'aide à la décision

Contenu de base défini par la législation

L'EIE fera l'objet d'une évaluation par les Pôles Environnement et Aménagement du Territoire

L'EIE DANS LA PROCEDURE DE DEMANDE DE PERMIS



CONTENU DE L'EIE

Analyse des critères d'implantation

Distance à l'**habitat**

(Zone d'habitat au plan
de Secteur + Habitations
hors zones d'habitat)

Distance aux **infrastructures**

(Autoroutes, routes, lignes
HT, conduites de gaz,
radars, liaisons hertziennes,
etc.)

Distance aux **zones d'intérêt biologique**

(Natura 2000, SGIB, etc.)

Localisation par rapport aux **zones d'intérêt paysager**

Localisation par rapport aux autres **parc éoliens**

(en projet, autorisés ou
existants)

etc.

CONTENU DE L'EIE

➤ Milieu physique :

- ✓ Sol et sous-sol
- ✓ Eaux souterraines et eaux de surface
- ✓ Qualité de l'air → Gain en CO₂, SO₂, NO_x et poussières

➤ Milieu biologique :

- ✓ Description des habitats sur le site et aux alentours
- ✓ **Avifaune et chauve-souris** → Relevés sur le terrain

CONTENU DE L'EIE

➤ Milieu humain :

- ✓ Cadre de vie et paysage (photomontages)
- ✓ Patrimoine et biens classés
- ✓ Bruit (mesures du bruit ambiant et modélisations)
- ✓ Ombre stroboscopique
- ✓ Activités socio-économiques

➤ Infrastructures :

- ✓ Servitudes aviation civile et militaire
- ✓ Lignes haute-tension, pipeline
- ✓ Voiries, mobilité, sécurité

L'EIE...

➤ Formule des recommandations

= mesures pour éviter / réduire / compenser les incidences négatives (si le projet était autorisé)

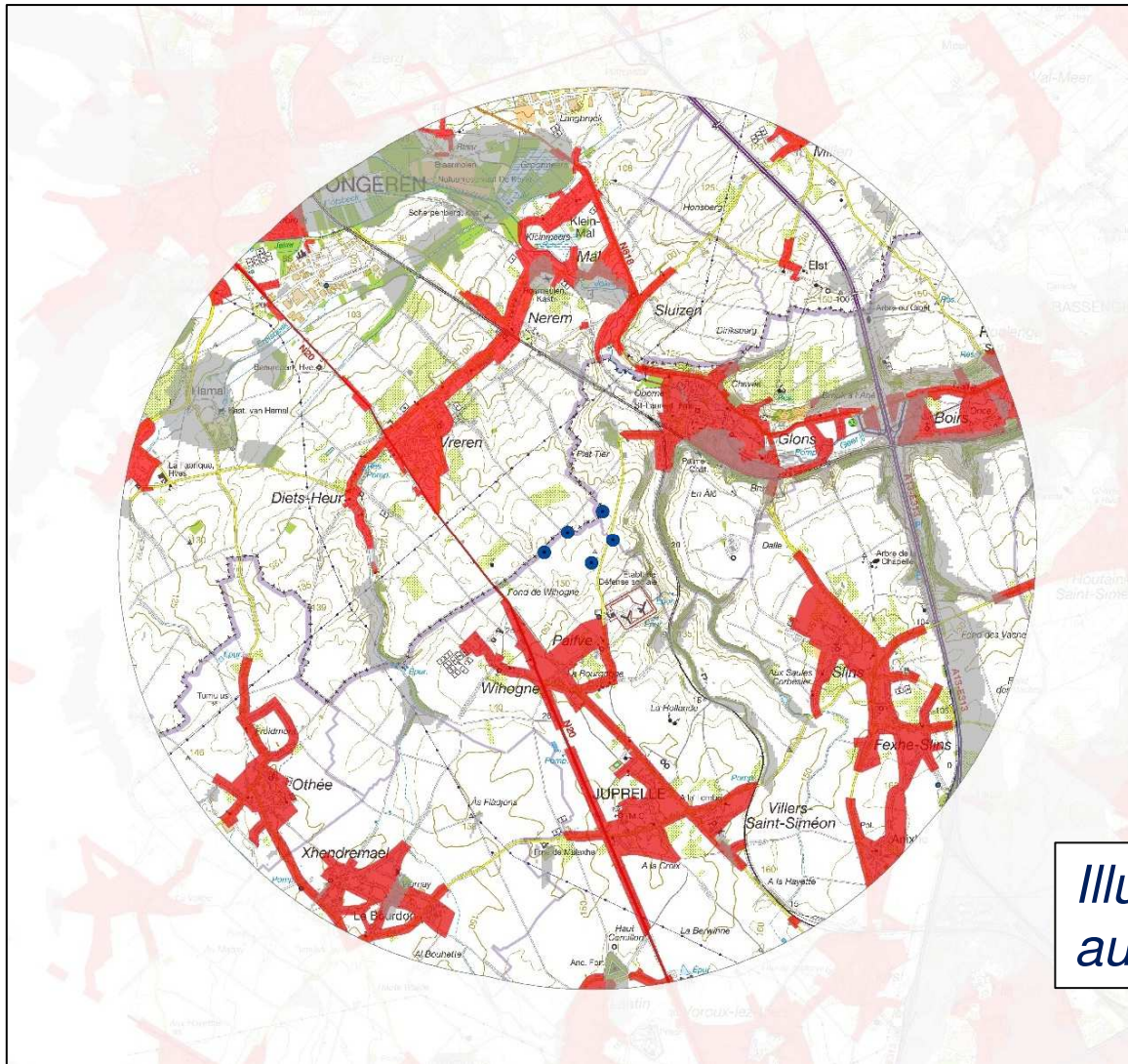
➤ Tient compte des spécificités du projet

- ✓ Nombre et puissance des éoliennes
- ✓ Dimensions de la nacelle et du rotor
- ✓ Impacts **cumulatifs** avec les autres parcs voisins
- ✓ Impacts transfrontaliers

➤ Tient compte des spécificités du site

➔ **Votre avis/connaissance des lieux est important !**

CONTENU DE L'EIE – ZONE DE VISIBILITÉ



LEGENDE :

- Eolienne projetée
- Périmètre d'étude intermédiaire (5 km)
- Zone de non-visibilité du projet
- Zones d'habitat

**Zones grises
=
projet non visible**

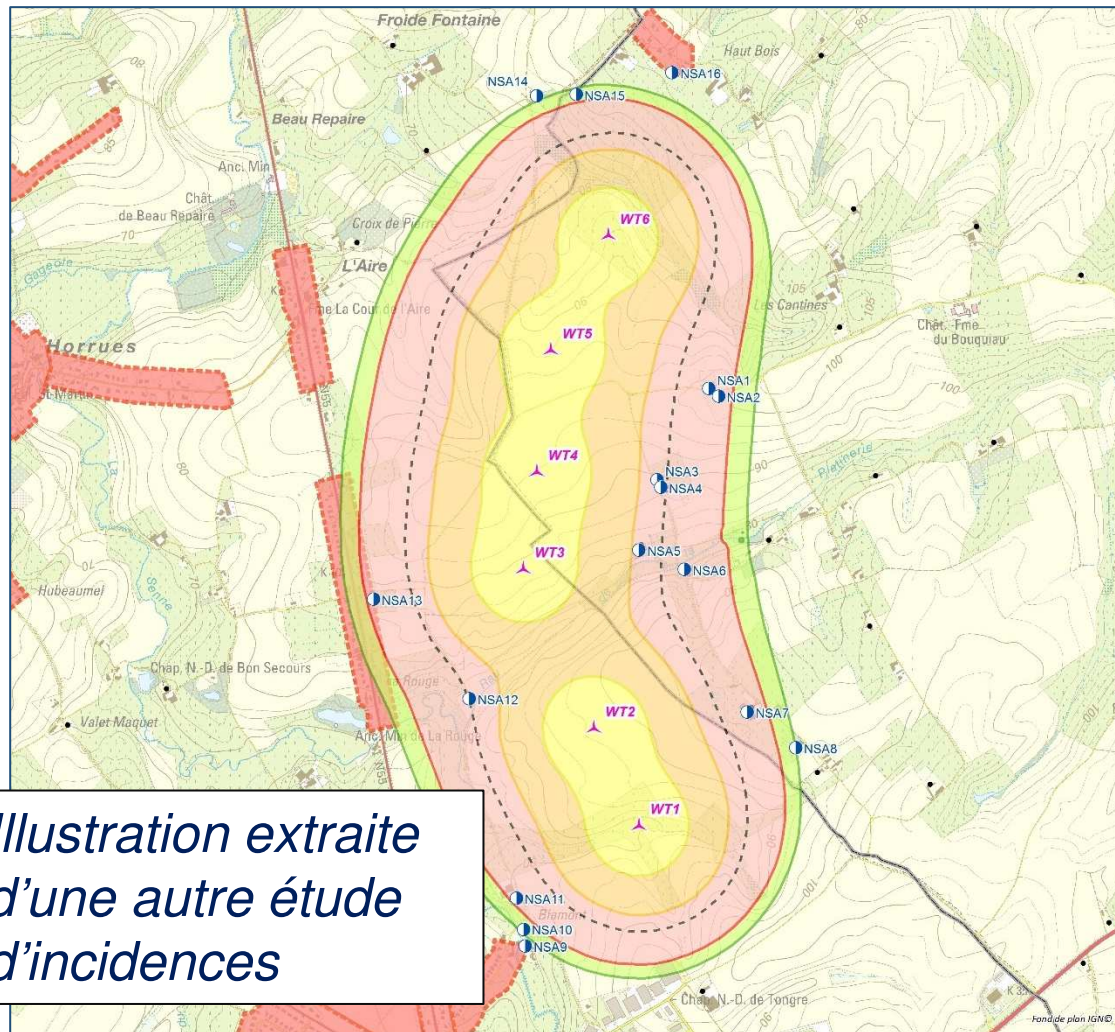
*Illustration extraite d'une
autre étude d'incidences*

CONTENU DE L'EIE – PHOTOMONTAGES



*Illustrations extraites
d'une autre étude
d'incidences*

CONTENU DE L'EIE – BRUIT



LEGENDE :

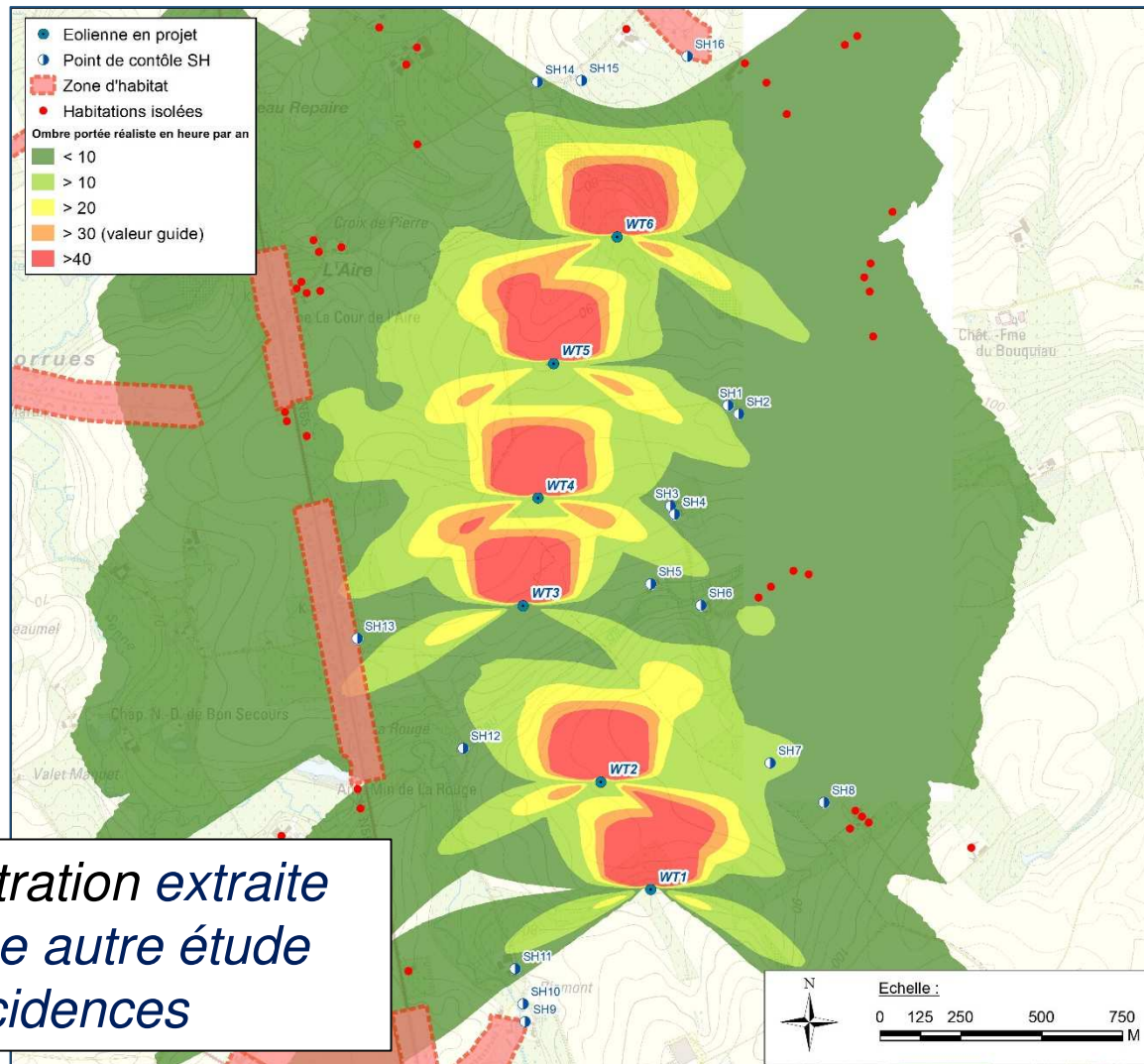
- Éolienne
- Point de mesure (CD) ou de contrôle (NSA)
- Limites communales
- Zone d'habitat
- Habitation isolée

Simulation acoustique à Vitesse de vent à 10 m de 8 m/s

- Isophone 39 dB(A) < La.part < 40 dB(A)
- Isophone 40 dB(A) < La.part < 45 dB(A)
- Isophone 43 dB(A)
- Isophone 45 dB(A) < La.part < 50 dB(A)
- Isophone 50 dB(A) < La.part

- **Modélisation de la dispersion du bruit** autour des éoliennes
- Vérification du respect des normes
- Si besoin, **directives de bridage** afin de s'assurer du respect des normes en vigueur

CONTENU DE L'EIE — OMBRE PORTÉE



- **Modélisation de l'ombre portée** autour des éoliennes
- **En heures d'ombrage par an et en nombre de minutes maximum par jour**
- **Vérification du respect des normes**

VOTRE PARTICIPATION - RAPPEL

✓ Réunion d'Informations Préalable (RIP)

- 21/10/2020 (ce soir)
- PV de la RIP sera annexé à l'EIE

✓ Courrier (délai de 15 jours)

- jusqu'au 05/11/2020
- Adressé à la commune et au Demandeur !

Avant le
dépôt de la
demande
de permis

✓ Enquête publique

- 30 jours

Après le
dépôt

Merci pour votre attention

sertius

www.sertius.be



ADRESSES UTILES

✓ **Administration communale :**

Collège communal de Pont-à-Celles
Place communale, 22
6230 Pont-à-Celles

✓ **Demandeur :** → **En copie du courrier !**

Electrabel
A l'intention de Madame Stéphanie Mascchelein
Boulevard Simon Bolivar, 34
1000 Bruxelles

→ **Suggestions et remarques jusqu'au 05/11/2020 !**